



# ↳ RACCORDER VOTRE TERRAIN AU TÉLÉPHONE & À LA FIBRE

## LE RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

**Le délai de raccordement de votre maison au réseau téléphonique peut être long : votre demande doit donc être effectuée le plus tôt possible auprès de l'opérateur choisi.**

### **1e étape : connectez-vous sur le site de votre opérateur**

Munissez-vous de votre permis de construire, du plan de masse de votre maison, du plan cadastral, du plan de situation et des photographies permettant de localiser les éléments du réseau téléphonique par rapport à votre terrain (si vous en voyez).

### **2ème étape : remplissez votre dossier de demande de raccordement**

Validez votre demande en ligne : après vérification, votre dossier sera transmis aux services techniques.

### **3ème étape : votre opérateur étudie votre raccordement**

Les services techniques de votre opérateur doivent vous recontacter pour vous proposer la réalisation d'une étude de raccordement. Un devis vous sera transmis pour signature. Une fois ce devis signé et renvoyé, votre opérateur réalise l'étude et détermine les travaux nécessaires.

### **4ème étape : les travaux de raccordement**

Une fois le devis renvoyé signé, les travaux de raccordement et de branchement au réseau téléphonique public (terrassement, passage de gaines) pourront être réalisés. Vous recevrez une facture correspondante à l'issue.

### **5ème étape : la mise en service**

Lorsque le raccordement et le branchement seront réalisés, la mise en service sera également effectuée par les services de votre opérateur.



## ↳ RACCORDER VOTRE TERRAIN AU TÉLÉPHONE & À LA FIBRE

### LA FIBRE

Le déploiement de la fibre optique s'est accéléré en France ces dernières années. Avant toute chose, vous devez vérifier que votre maison puisse y être raccordée, autrement dit, que la fibre a été installée dans votre quartier.

Pour tester votre éligibilité à la fibre optique, scannez le QR CODE ci-contre !



Les frais de raccordement pour les maisons individuelles sont à la charge du propriétaire. **Vous avez le choix pour le raccordement à la fibre de passer par l'opérateur de votre choix.** Attention : demandez un devis avant de vous engager !

Une fois que vous avez testé votre éligibilité et choisi votre opérateur, **vous devez souscrire une offre fibre et fixer une date de rendez-vous pour le passage d'un technicien.** La durée de l'intervention dépend :

- du type d'installation (aérienne, souterraine)
- et de la distance qui sépare le point de branchement le plus proche de votre maison et votre prise optique (celle-ci se situe généralement à proximité ou à l'intérieur de votre tableau électrique).

**Pour finir, votre installateur paramètrera votre box et testera son débit.** Si tout est bon, l'installation est terminée.

